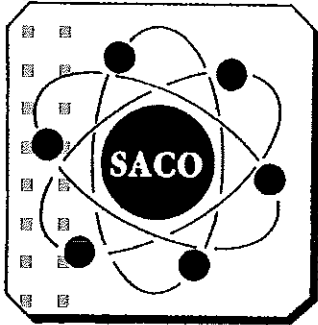


DEPARTEMENT DE L'ISERE



L'OISANS AUX 6 VALLEES

## SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU CANTON DE L'OISANS

OJ 6

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

#### OBJET :

**SACO** –  
**Administratif 2013**

**Compte** L'an deux mille quatorze, le 11 Février, le conseil syndical du Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans et de la Basse Romanche, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie annexe de Mont de Lans, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis PELLORCE, Maire d'Auris en Oisans.

#### ETAIENT PRESENTS :

ALLEMONT : J. DUSSERT, A. GUILLOT AURIS : JL. PELLORCE BESSE : JR. OUGIER BOURG D'OISANS : A. SALVETTI, JL ARTHAUD SIVOM 2 ALPES : P. BALME, S. GRAVIER, B. NALLET, J.COING LE FRENEY : R. VEYRAT, C. PICHOU LA GARDE : P. GANDIT, M. EYMIEUX HUEZ : D. FRANCE LIVET GAVET : G. BOUDINET, A. BLETON MIZOEN : A. JOUANNY OZ :R. PASSOUD, A. BEURRIER VAUJANY : A. GIEU VILLARD RECLUS : J. RICHARD VILLARD REYMOND : D. LARTAUD SECHILLENNE : C. MATHIEU ST BARTHELEMY SECHILLENNE : G. STRAPPAZZON LA MORTE : A. MISTRAL, R. MISTRAL

Le Conseil Syndical du SACO, Réuni sous la Présidence de Daniel FRANCE,

Délibérant sur le compte de l'exercice 2013 dressé par Monsieur Jean-Louis PELLORCE, Président du SACO,

Après s'être fait présenter le compte administratif,

DONNE ACTE au Président du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### SECTION D'INVESTISSEMENT :

	EUROS
Résultats de clôture de 2012	629 986.15 €
Résultat de l'exercice 2013	13 964.01 €

Résultat cumulé au 31/12/2013	643 950.16 €
Résultat des restes à réaliser	0
Cumul Global	643 950.16 €

**SECTION D'EXPLOITATION :**

	EUROS
Résultats de clôture de 2012	338 352.61 €
Part affectée à l'investissement en 2013 c/1068 de 2013 (rappel)	0
Net disponible au titre de l'excédent Reporté	338 352.61 €
Résultat de l'exercice 2013	106 594.48 €
Résultat définitif au 31/12/2013	444 947.09 €

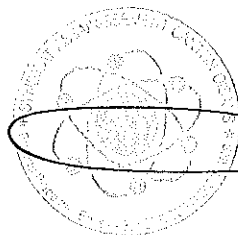
- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Section d'investissement	643 950.16
Section de fonctionnement	444 947.09
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>1 088 897.25</b>

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME**

Bourg d'Oisans, le 11 Février 2014



Le Président de séance,  
Daniel FRANCE

Certifie le caractère exécutoire de l'acte tenu de son dépôt en Préfecture le ..... et de sa publication ou de sa notification le .....

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès du SACO, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

Toute la correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président

SACO - Place de l'église - BP 50 - 38520 BOURG D'OISANS

Siref : 25380369600017 - APE : 410 Z

nos imprimés sont produits par l'éditeur imprimeur adhérent IMPRIM'VERT

M.d. 540330 - 09/10 f. 2014-03